

Budget

EXPRESS

27 novembre 2008



ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE 2008

- **Mesures fiscales**

Réduction de 25 % du montant minimum à retirer d'un FERR pour 2008

- **Analyse budgétaire**

Un énoncé qui suscitera de vives réactions

Un déficit ne pourra être évité malgré des coupures de dépenses



Desjardins

Vice-présidence Fiscalité
Vice-présidence Études économiques

www.desjardins.com/economie

Le ministre des Finances du Canada, monsieur Jim Flaherty, a déposé cet après-midi un énoncé économique et financier sur la situation qui prévaut au Canada. Une seule mesure fiscale a été annoncée et elle touche le retrait minimum d'un FERR et de certains régimes de pension à cotisations déterminées. Quant aux mesures relatives aux REER récemment annoncées dans la mise à jour économique et financière du Québec, comme la hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge pour l'échéance des REER, elles n'ont pas été considérées. Ces mesures du Québec étant conditionnelles à l'harmonisation fédérale, elles ne sont donc pas applicables.

MESURE AFFECTANT DESJARDINS ET LES PARTICULIERS

Réduction temporaire du retrait minimum d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)

Le gouvernement propose de réduire de 25 % en 2008 le montant du retrait minimum d'un FERR, de sorte que les retraités puissent conserver une plus grande part de leurs économies dans leur FERR. Cette mesure vise tous les détenteurs de FERR, sans égard à leur âge.

Les détenteurs de FERR qui auront retiré plus que le minimum réduit pour 2008 pourront remettre l'excédent dans leur FERR ou REER (jusqu'à concurrence du montant de la réduction prévue par cette mesure), au plus tard le 1^{er} mars 2009 ou, s'il est postérieur, le jour qui suit de 30 jours l'adoption de cette proposition. Les sommes ainsi remises seront déductibles pour 2008.

Des règles semblables s'appliqueront aux personnes qui touchent des prestations variables en vertu d'un régime de pension à cotisations déterminées.



ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE 2008

Un énoncé qui suscitera de vives réactions

Un déficit ne pourra être évité malgré des coupures de dépenses

FAITS SAILLANTS

- Les conditions économiques se sont détériorées significativement depuis le budget de février. Le Canada devrait connaître, selon le ministère des Finances, une récession technique à la fin de 2008 et au début de 2009.
- Les risques demeurent toutefois orientés à la baisse. Il est donc probable que l'exercice 2009-2010 se solde en bout de ligne par un déficit.
- Le solde budgétaire du gouvernement fédéral est affecté par les conditions économiques actuelles. Le ministre propose de réduire ses dépenses de 4,9 G\$ au cours de l'exercice 2009-2010 pour équilibrer son budget.

Tableau 1
État sommaire des opérations

En G\$	Réel		Projections				
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Revenus budgétaires	242,4	239,0	248,5	258,9	270,9	283,9	297,3
Charges de programmes	199,5	206,6	216,5	224,6	233,4	243,2	253,0
Frais de la dette publique	33,3	31,6	31,9	34,3	36,5	36,5	36,2
Total des charges	232,8	238,2	248,4	258,8	269,8	279,7	289,1
Excédent	9,6	0,8	0,1	0,1	1,1	4,2	8,1
Dette fédérale ¹	457,6	456,8	456,7	456,6	455,5	452,5	449,5
% du PIB							
Revenus budgétaires	15,8	14,9	15,4	15,3	15,2	15,2	15,2
Charges de programmes	13,0	12,9	13,4	13,3	13,1	13,0	12,9
Frais de la dette publique	2,2	2,0	2,0	2,0	2,1	2,0	1,8
Total des charges	15,2	14,9	15,4	15,3	15,2	15,0	14,7
Dette fédérale	29,8	28,5	28,3	27,1	25,6	24,2	22,9

¹ Selon la diminution annuelle prévue de la dette de 3 G\$ en 2012-2013 et en 2013-2014.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Ministère des Finances du Canada, novembre 2008

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef
Benoit P. Durocher
Économiste senior

Yves St-Maurice
Directeur et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

UN DÉFICIT EST À PRÉVOIR POUR 2009-2010

Malgré tous les efforts exprimés dans l'énoncé économique et financier présenté aujourd'hui, le gouvernement du Canada n'arrivera pas à se soustraire à un déficit pour l'exercice 2009-2010. Les conditions économiques se détérioreront plus que ce que le gouvernement anticipe au cours des prochains mois et les revenus pourraient être encore plus faibles. Le ministre affirme d'ailleurs dans son énoncé que les risques à la baisse quant à l'évolution de l'économie sont très élevés.

En soi, il ne serait pas dramatique que le gouvernement enregistre un déficit, surtout si l'économie est mal en point. Il faut voir l'équilibre des finances publiques sur une période de moyen terme. Les surplus peuvent succéder aux déficits et vice versa, en autant que sur une période de trois à cinq ans les uns effacent les autres, tout en permettant un certain remboursement de la dette. Dans ce contexte, un déficit ne devrait effrayer personne et on peut se questionner sérieusement sur le bien-fondé de couper dans les dépenses à un moment où la situation économique actuelle commanderait plutôt l'inverse.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES : LES RISQUES SONT ORIENTÉS À LA BAISSÉ

Les conditions économiques se sont détériorées significativement depuis la publication du dernier budget, en février 2008. Aux États-Unis, la chute des prix de l'immobilier, la hausse des prix de l'essence observée plus tôt dans l'année, le resserrement des conditions de crédit, la récente intensification de la crise financière et la diminution des dépenses de consommation au cours des derniers mois ont visiblement entraîné l'économie en récession, quoique légère pour le moment. Ce ralentissement économique a des ramifications un peu partout sur la planète et la plupart des pays industrialisés seraient aussi en récession.

Le Canada n'échappe pas à cette détérioration des conditions économiques. Le commerce extérieur souffre de la récession au sud de la frontière et la demande intérieure, le pilier de la croissance économique au pays au cours des dernières années, montre des signes de faiblesse. L'investissement des entreprises est en baisse en raison d'un assombrissement des perspectives économiques et d'un resserrement des conditions de crédit. Après plusieurs années de croissance soutenue, l'investissement résidentiel perd aussi du terrain, quoique les risques d'une correction majeure comme celle observée aux États-Unis demeurent limités. Enfin, les dépenses de consommation progressent à un rythme nettement moins rapide depuis quelques mois. La confiance des consommateurs s'est notamment dégradée significativement avec l'intensification de la crise financière cet automne.

L'énoncé économique et financier dévoilé aujourd'hui comporte donc d'importantes révisions à la baisse des hypothèses économiques. Ainsi, il est prévu que le PIB réel augmente de 0,6 % cette année et de seulement 0,3 % l'an prochain. Le dernier budget prévoyait des hausses respectives de 1,7 % et de 2,4 %. Ce scénario correspond dans les faits à une récession technique de l'économie canadienne (deux trimestres consécutifs de recul de la production). Une baisse du PIB réel de 1,0 % est attendue au dernier trimestre de 2008, suivie d'une diminution de 0,4 % au premier trimestre de 2009.

L'économie canadienne dispose toutefois de plusieurs points de support qui amoindrissent les effets de la crise au pays. La récession prévue devrait donc être limitée en comparaison à celles du début des années 80 et 90. La baisse des prix de l'immobilier observée au Canada ne peut se comparer à celle actuellement en cours aux États-Unis. La situation financière des ménages et des entreprises demeure solide. Les institutions financières canadiennes sont bien capitalisées. Des gains significatifs sont encore observés au sein du marché du travail canadien; une situation qui détonne avec la perte d'environ 1,2 million d'emplois aux États-Unis au cours des derniers mois. La dépréciation du huard devrait donner un peu de répit aux exportateurs canadiens en cette période difficile. Enfin, la récente baisse des prix de l'essence augmente, comme partout ailleurs, le pouvoir d'achat des consommateurs.

Cela dit, les risques concernant les projections économiques utilisées par le gouvernement sont à notre avis nettement orientés à la baisse, en particulier pour 2009. Selon nos prévisions, la récession pourrait être un peu plus sévère et légèrement plus longue que prévue par le ministère. Cela aura des répercussions importantes sur l'équilibre budgétaire du gouvernement et l'exercice 2009-2010 pourrait se solder par un déficit. Selon le ministère des Finances, des mesures seraient alors prises afin de s'assurer qu'un tel déficit s'avère une situation temporaire, soit le temps que les conditions économiques s'améliorent.

UNE CONFRONTATION SE DESSINE À L'HORIZON

Pour compenser la baisse des revenus anticipés pour les exercices 2008-2009 et 2009-2010, le ministre a choisi de couper les dépenses (voir l'encadré à la page 3), ce qui constitue un choix discutable. Nous sommes d'avis qu'il est à l'heure actuelle un peu tôt pour mettre en place des mesures de stimulation économique, car c'est surtout par le secteur extérieur que le pays souffre alors que l'économie interne est un peu plus solide. Il y a peu de mesures qui peuvent combattre à court terme la faiblesse du secteur extérieur. Cependant, il n'est pas souhaitable de réduire les dépenses tel que proposé par le ministre.

Mesures additionnelles pour assurer l'équilibre budgétaire

Le ministère des Finances propose dans cet énoncé plusieurs mesures pour contrebalancer les effets néfastes de la détérioration des conditions économiques sur l'équilibre budgétaire du gouvernement. N'eût été de ces mesures, le gouvernement canadien présenterait un déficit de 5,9 G\$ en 2009-2010 au lieu du léger surplus de 100 M\$ actuellement prévu. En 2010-2011, le déficit serait de 3,4 G\$, soit un total de 9,3 G\$ en deux ans. Voici l'essentiel de ces mesures :

Gestion efficace des dépenses gouvernementales

Le gouvernement propose d'éliminer à compter du 1^{er} avril 2009 la subvention trimestrielle dont bénéficient les partis politiques. De plus, on poursuivra l'examen stratégique des dépenses des ministères afin d'améliorer l'efficacité de l'appareil gouvernemental. En outre, il est possible que l'on procède à la vente de certains actifs. Au bout du compte, le ministre Flaherty espère récupérer avec ces mesures, une somme de 4,3 G\$ en 2009-2010.

Rémunération du secteur public

Le gouvernement fédéral propose de freiner la croissance des salaires des fonctionnaires. Une loi pourrait aussi suspendre jusqu'en 2010-2011 le droit de grève aux employés de l'État pour des motifs liés aux salaires.

Programme d'achat des prêts hypothécaires assurés

En réaction à l'actuelle crise financière, le gouvernement canadien a mis sur pied un programme d'achat de blocs de prêts hypothécaires assurés évalué à 75 G\$. Un gain financier net d'environ 1,1 G\$ est prévu sur ces actifs en 2009-2010.

Tableau 2
Évolution des perspectives financières depuis le budget de février 2008¹

En G\$	<i>Réel</i>	<i>Projections</i>				
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Solde budgétaire avant les mesures	9,6	0,2	(5,9)	(3,4)	(1,9)	1,8
Mesures influant sur le solde budgétaire						
Gestion efficace des dépenses gouvernementales			4,3	1,9	1,6	1,1
Rémunération appropriée du secteur public		0,6	0,6	0,9	1,0	1,0
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés		0,2	1,1	0,7	0,4	0,3
Réduction temporaire des retraits minimums des FERR		(0,2)				
Total		0,6	6,0	3,5	3,0	2,4
Solde budgétaire révisé	9,6	0,8	0,1	0,1	1,1	4,2

¹ Un nombre positif indique une diminution des dépenses et une amélioration du solde budgétaire. Un nombre négatif témoigne d'une augmentation des dépenses et d'une détérioration du solde budgétaire.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Ministère des Finances du Canada, novembre 2008

On ne peut qu'applaudir la revue complète des dépenses publiques présentée dans l'énoncé. Tout le monde s'accorde pour dire que le gouvernement bénéficierait d'une meilleure efficacité. Il n'est pas clair comment le gouvernement réussira à épargner 4,3 G\$ pour l'exercice 2009-2010, mais cet argent devrait impérativement retourner dans l'économie par des dépenses accrues dans d'autres domaines pour ne pas ralentir davantage la croissance économique. Il est évident que des coupures dans les dépenses des ministères viendraient peut-être même amplifier la récession.

Il en est de même pour les limites imposées aux augmentations de salaires dans la fonction publique. Le moment est bien mal choisi de retirer de l'argent de l'économie canadienne présentement. De plus, cette mesure risque de stimuler la confrontation avec la fonction publique, d'autant plus que la loi suggérée suspendra le droit de grève pour des motifs liés aux salaires. Si on ajoute à cela le fait que le gouvernement coupera, à partir du 1^{er} avril 2009, la subvention trimestrielle fondée sur le nombre de votes dont bénéficient les partis politiques, le gouvernement vient du même coup de se faire

plusieurs ennemis. Celui-ci risque de traverser une période de turbulences.

LE GOUVERNEMENT MARCHE À CONTRE-COURANT

En baissant la taxe sur les produits et services (TPS) de 7 % à 5 % à une période où l'économie se portait bien et que les dépenses de consommation progressaient déjà à un rythme très rapide, le gouvernement du Canada a accru l'inefficacité de notre système fiscal et s'est privé de revenus de plus de 12 G\$. Au même moment, la politique monétaire était dans une phase restrictive et la hausse des taux directeurs a contrebalancé en partie les bienfaits de la réduction de la TPS. Ces 12 G\$ seraient maintenant bien utiles pour affronter la crise financière et le présent ralentissement économique. Actuellement, pour éviter de montrer un déficit dans ses livres, le gouvernement a concocté des mesures de gestion efficaces des dépenses publiques pour mieux faire passer le fait qu'il va couper ses dépenses dans une période où la théorie économique lui imposerait d'éviter à tout prix de le faire.

À notre avis, il était peut-être un peu tôt pour présenter d'imposantes mesures de stimulation économique. Rappelons néanmoins que le gouvernement a déjà posé quelques actions pour amoindrir les effets néfastes de la crise financière, comme le rachat de blocs de prêts hypothécaires assurés. Cependant, il est difficile de donner raison à un gouvernement qui annonce des réductions de dépenses en ces temps plus risqués. Il contribue ainsi à ralentir davantage l'économie alors que son rôle devrait être l'inverse. De plus, il le fait en provoquant la fonction publique et tous les autres partis politiques. Il y a matière à se poser des questions sur les vraies intentions du ministre.